



Saintes le 15 février 2021

Madame La Sénatrice, Messieurs Les Sénateurs,
Madame La Députée, Messieurs Les Députés,
Mesdames et Messieurs Les Conseillers Départementaux,

Le monde de la pêche de loisir est aujourd'hui la cible d'attaques de la part d'antispécistes et d'organisations animalistes. Il suffit de voir les interdictions qui fleurissent contre nous à Paris, Grenoble et Bordeaux pour constater l'ampleur du phénomène et son accélération. L'ensemble des anti-pêche mettent en danger d'extinction la pratique de notre loisir à plus ou moins brève échéance. Depuis quelques temps ils se font de plus en plus provocateurs, forts de l'appui de certains élus et de médias qui relaient leurs mises en scènes et leur idéologie perverse. L214 s'en défend d'ailleurs sans réserve.

Il est de mon devoir et de ma responsabilité de sensibiliser les élus sur ce phénomène urbain de dictature de l'émotion, qui cherche à diviser l'ensemble de nos concitoyens. Les attaques de ces extrémistes contre notre loisir sont programmées par étape : d'abord la pêche au vif, ensuite la pratique du no-kill, et enfin la pêche de loisir sous toutes ses formes. Nous pratiquons aujourd'hui notre passion dans le respect de la réglementation qui s'impose à nous, avec la faculté d'utiliser la technique de pêche qui nous convient, et la liberté de garder ou non nos captures. Cette tolérance et cette ouverture d'esprit sont fondamentales pour nous pêcheurs.

Nous sommes des acteurs de la nature et des écologistes au sens noble du terme. La Fédération de Charente-Maritime pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques est agréée au titre de la protection de l'environnement et reconnue d'utilité publique, tout comme ses 23 associations (AAPPMA). Les 20 000 pêcheurs du département ont la connaissance des milieux et œuvrent chaque jour pour les préserver : ils restaurent, informent, aménagent, surveillent, luttent contre les pollutions, sont acteurs de l'éducation à l'environnement et financent de nombreuses actions en faveur des milieux aquatiques. Nous assurons également la collecte des redevances. Par contre chez nos opposants, rien de tout cela, ils sont absents lorsqu'il s'agit de protéger les milieux naturels. Leur idéologie « hors sol » dénuée de tout bon sens va à l'encontre des principes de l'écologie et du fonctionnement des écosystèmes. Ils sont prêts à modifier la génétique pour arriver à leurs fins, se font forts de n'utiliser aucune matière d'origine animale pour les remplacer par des fibres synthétiques issues de plastiques et de la pétrochimie.

.../...

Fédération de Charente-Maritime pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

5 rue Chante Caille - ZAC des Charriers - 17100 SAINTES - Tel : 05 46 98 98 79

Courriel : federation17@peche17.org - Site : www.peche17.org

Et surtout, ils mettent en péril nos éleveurs. Une majorité d'entre nous s'accorde désormais sur le fait que le modèle agricole vers lequel nous devons tendre est la multiplication d'exploitations de polyculture-élevage à taille humaine pour faire face à l'ensemble des enjeux qui se présentent à nous.

Une agriculture dépourvue d'élevage, comme ils la préconisent, épuise les sols, et son abolition mettrait à genoux toute une économie sans pour cela sauver le monde de la famine, ni du réchauffement climatique. L'être humain est omnivore, et s'est toujours nourri de chasse, de pêche et de cueillette.

Notre rôle social, notre activité populaire ne sont plus à démontrer et nous en sommes fiers. S'imposer de la sorte n'est pas concevable, et je pense que certains choix sont légitimes tant qu'ils restent individuels. Au nom de tous nos pêcheurs, je souhaite pouvoir compter sur votre soutien. D'avance soyez remercié.

Je reste disponible et favorable à nous entretenir sur le sujet à votre convenance.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération la meilleure.

Le Président,
Gilles BRICHET

